

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 21:15

Date de publication : mercredi 26 février 2025 à 02:20

Type : Constitution SASU Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 28/01/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

ATS TAXI

Siège social: 2 Rue Clos Mon Désir 69100 VILLEURBANNE Capital: 500 € Objet social: Exploitation de voiture de transport avec chauffeur (VTC) Président: M Karapetian Karen demeurant 2 Rue Clos Mon Désir 69100 VILLEURBANNE élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/a6bbb635-8503-4040-8dfc-442551f08868-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 \in - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex